



Secrétaire général (SG)

Genève, le 28 mai 2018

Réf.: **CL-18/29**
Contact: Béatrice Pluchon
Chef, Secrétariat des organes directeurs

– Aux Etats Membres de l'UIT
A l'attention des coordonnateurs pour la participation à la PP-18

Courriel: contributions@itu.int

Sujet: **Dispositions prises à l'intention des ministres et des délégués de haut rang concernant l'organisation de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (Dubai, 2018)**

Madame, Monsieur,

Comme suite à la [Lettre circulaire N° 42](#) de l'UIT, envoyée le 23 octobre 2017, j'ai l'honneur de vous informer que les préparations en vue de la prochaine Conférence de plénipotentiaires de l'UIT qui se tiendra à Dubaï (Emirats arabes unis) sont bien avancées. A cet égard, je vous invite à prendre note des dispositions qui ont été prises à l'intention des ministres et délégués de haut rang participant à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18).

Procédures d'inscription particulières pour les délégués de haut rang

Tous les délégués de haut rang doivent s'inscrire en ligne au moyen du [système en ligne](#). Toutefois, à compter de mi-juin, une option du système en ligne permettra aux coordonnateurs pour la participation d'inscrire les délégués de haut rang (ministres et agents de protection rapprochée, délégués ayant rang de ministre et ambassadeurs) en leur nom.

Les coordonnateurs sont par conséquent autorisés à procéder à l'inscription des délégués de haut rang en se connectant sur la [page leur permettant d'approuver les demandes](#) et en choisissant "registration of High-level delegates" (inscription des délégués de haut rang). Il est à noter que ce service permet d'effectuer les inscriptions au nom des délégués de haut rang mais ne crée pas automatiquement un compte utilisateur TIES permettant aux délégués d'accéder aux documents.

Par ailleurs, il est recommandé aux coordonnateurs d'envoyer une photographie électronique certifiée de ces délégués (**et uniquement de ces délégués**) au service d'inscription pour la PP-18 de l'UIT, par courrier électronique à l'adresse sg-registration@itut.int d'ici au 24 septembre 2018 au plus tard (voir les précisions données en annexe). Les badges pourront être retirés par un représentant officiel de votre délégation au bureau d'inscription de la PP-18 au World Trade Center de Dubaï à compter du vendredi 26 octobre 2018. Vous voudrez bien noter que cette procédure spéciale est **strictement réservée aux ministres, à leurs agents de protection rapprochée, aux délégués ayant rang de ministre et aux ambassadeurs** pour lesquels une photographie a été fournie à l'avance. Les badges pour tous les autres délégués seront délivrés à leur arrivée.

Visas

Veillez noter qu'il n'est pas possible d'obtenir un visa par l'intermédiaire du secrétariat de l'UIT. Toutefois, si vous souhaitez que le secrétariat de l'UIT facilite la transmission des informations au pays hôte, nous vous invitons à remplir la partie du formulaire d'inscription en ligne contenant les informations en vue de l'obtention d'un visa. Ces informations seront ensuite communiquées aux autorités des Emirats arabes unis.

Pour obtenir toutes les précisions nécessaires sur les conditions d'obtention d'un visa, les participants sont priés de consulter le site web du pays hôte à l'adresse: <http://www.pp18dubai.ae/visa.php>.

En outre, les participants qui ont besoin d'un visa pour se rendre aux Emirats arabes unis doivent télécharger leurs documents sur le site web (le lien pour l'obtention des visas sera communiqué d'ici au 28 mai 2018).

Transport des délégués ayant rang de ministre

Le pays hôte, par l'intermédiaire du service pour hautes personnalités Al Majlis offrira aux délégués ayant rang de ministre à la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2018 un accueil pour hautes personnalités à leur arrivée à l'aéroport. Les délégués de haut rang seront accueillis à leur sortie de l'avion et conduit à un salon Majlis, pendant qu'il sera procédé aux formalités d'arrivée. Pour les délégués ayant rang de ministre dont le pays n'a pas d'ambassade aux Emirats arabes unis, un service de transport privé sera assuré vers l'hôtel choisi ainsi que pour leurs déplacements pendant toute la durée de leur séjour. Veuillez noter que la réservation et le règlement des chambres d'hôtels sont de la responsabilité de chaque délégué. Les délégués ayant rang de ministre dont le pays a une ambassade aux Emirats arabes unis doivent se mettre en rapport avec leur ambassade pour organiser leurs déplacements.

Afin de garantir la bonne organisation de ces services, il est demandé aux coordonnateurs de bien vouloir communiquer toutes les informations concernant les vols d'arrivée et de départ, ainsi que le nom de l'hôtel choisi, aux services du pays hôte (pp18.vip@tra.gov.ae) avant le **10 octobre 2018**. Passée cette date, le pays hôte ne sera pas en mesure de garantir la disponibilité d'un transport privé pour la durée du séjour dans le pays. Seul le délégué ayant rang de ministre bénéficiera d'un transport privé pendant la durée de son séjour dans le pays et ce service ne pourra être transféré à un autre membre de sa délégation après son départ.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le service du protocole de l'UIT (protocol@itu.int) ou vous adresser directement au pays hôte (pp18.vip@tra.gov.ae).

Déclarations de politique générale prononcées par des délégués de haut rang

Pendant la première semaine de la Conférence de plénipotentiaires, un temps de parole sera réservé pour les délégués de haut rang d'Etats Membres de l'UIT, pour la plupart des ministres des télécommunications, qui auront souhaité faire en plénière des déclarations de politique générale concernant les fonctions/missions/objectifs fondamentaux de l'Union.

Les délégués de haut rang sont invités à axer leurs déclarations de politique générale sur la façon dont leur pays contribue à la réalisation du Programme Connect 2020 et envisage d'appuyer les nouveaux buts stratégiques et les cibles de l'UIT proposés. Les déclarations peuvent comprendre une description de leurs réalisations et de leurs engagements sur le plan national, des annonces de nouveaux partenariats et initiatives, ainsi que de l'aide qu'ils attendent de la part de l'UIT en tant qu'organisation, comme approuvées par le Conseil à sa session de 2018 (voir l'Annexe 2). Ces déclarations peuvent annoncer des engagements pris au niveau national, des partenariats ou de nouvelles initiatives.

Compte tenu de la charge de travail importante de la PP-18 qui doit terminer ses travaux dans les trois semaines qui lui ont été imparties, un seul orateur par délégation pourra prononcer une déclaration de politique générale. Par ailleurs, il est proposé de limiter strictement le temps de parole pour ces déclarations à trois minutes. Contrairement à la pratique lors des PP précédentes, le délégué prendra la parole depuis la tribune. Les délégués seront invités à prendre place dans un espace réservé aux hautes personnalités avant leur déclaration.

Les temps de parole seront attribués dans l'ordre d'arrivée des demandes. Si un ministre de votre gouvernement souhaite prononcer une telle déclaration, vous voudrez bien remplir et soumettre le formulaire en ligne à l'adresse: www.itu.int/pp/policy-statements (nom d'utilisateur TIES et mot de passe nécessaires).

Les déclarations de politique générale prononcées à la Conférence de plénipotentiaires et soumises sous forme électronique au coordonnateur chargé des déclarations de politique générale à l'adresse: ppstatements@itu.int seront affichées, une fois prononcées, sur le site web de la conférence, dans la ou les langues dans lesquelles elles ont été présentées. On trouvera d'autres informations sur le site web de la PP-18 à l'adresse: www.itu.int/pp/policy-statements.

Réservation de salles pour les hautes personnalités

Des salles pourront être réservées par courrier électronique: conf-logistics@itu.int pour permettre aux participants ayant rang de ministre de tenir des réunions bilatérales.

Protection rapprochée

Les délégations qui prévoient d'assister à la conférence, accompagnées par leurs propres agents de sécurité assurant une protection rapprochée, sont priées de se mettre en rapport avec le Chef de la Division de la sûreté et de la sécurité de l'UIT, M. Drew Donovan (security@itu.int), pour tout besoin particulier en ce qui concerne la sécurité et ce, dans les meilleurs délais, afin que les mesures adéquates soient prises en temps utile.

J'espère que les informations fournies permettront de faciliter la participation et d'éviter tout retard dès votre arrivée.

Je me réjouis de vous rencontrer à Dubaï.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin Zhao
Secrétaire général

Annexes: 2

ANNEXE 1**Badges d'identification – Spécifications pour les photos
(Procédures spéciales pour les délégués de haut rang)****Images "électroniques":**

- 1) Le nom du fichier doit être sous la forme: IDnumber_Name_Firstname_org.jpg et ne doit pas dépasser 32 caractères.
Exemple: *1023456_Dupont_Jacques_SUI.jpg*
- 2) L'image doit être en mode portrait et dans le format .jpg (au moins 300 dpi).
- 3) Les dimensions minimales doivent être de 40 mm (hauteur) par 30 mm (largeur).
- 4) L'image ne doit pas porter de cachet ou d'autre marque administrative.
- 5) Le fond de la photo doit être clair.

ANNEXE 2

Lignes directrices pour aider les délégations à préparer leurs déclarations de politique générale en vue de la PP-18

Informations générales concernant le cadre stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023: après le Programme Connect 2020

Les Etats Membres de l'UIT se préparent pour renouveler leur soutien en faveur du Programme Connect 2020 lors de la prochaine Conférence de plénipotentiaires de 2018, ainsi que pour renouveler leur vision du secteur des télécommunications/TIC après 2020. Les cibles mesurables correspondant aux cinq principaux buts qui figurent dans le Plan stratégique de l'UIT proposé pour la période 2020-2023, tel qu'approuvé par la session de 2018 du Conseil, témoignent du fort impact que l'UIT souhaite observer dans le monde.

La vision commune d'"*une société de l'information s'appuyant sur un monde interconnecté, où les télécommunications/TIC permettent et accélèrent une croissance et un développement socio-économiques écologiquement durables pour tous*", est complétée par les cinq buts proposés et leurs cibles connexes:

- 1) **Croissance** – Permettre et encourager l'accès aux télécommunications/TIC et leur utilisation accrue à l'appui de l'économie et de la société numériques.
- 2) **Inclusion** – Réduire la fracture numérique et fournir un accès au large bande pour tous.
- 3) **Durabilité** – Gérer les nouveaux risques, enjeux et perspectives résultant de l'essor rapide des télécommunications/TIC.
- 4) **Innovation** – Permettre l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC pour appuyer la transformation numérique de la société.
- 5) **Partenariats** – Renforcer la coopération entre les membres de l'UIT et toutes les autres parties prenantes pour appuyer la réalisation de tous les buts stratégiques de l'UIT.

Déclaration de politique générale: quelle contribution votre pays peut-il apporter?

Les Etats Membres sont invités à axer leurs déclarations de politique générale sur la façon dont ils contribuent à la réalisation du Programme Connect 2020 et dont leur pays envisage d'appuyer les nouveaux buts stratégiques et les cibles de l'UIT proposés. Les déclarations peuvent comprendre une description de leurs réalisations et de leurs engagements sur le plan national, des annonces de nouveaux partenariats et initiatives, ainsi que de l'aide qu'ils attendent de la part de l'UIT en tant qu'organisation.

Les déclarations de politique générale, dont la durée est limitée à 3 minutes chacune, peuvent être structurées autour des éléments suivants:

Les délégations sont invitées à se concentrer sur le cadre proposé pour les cinq buts stratégiques



Les domaines susceptibles d'être abordés dans les déclarations de politique générale sont présentés ci-dessous:

| Réalisations | Vision et plans nationaux | Engagements et initiatives | Appui fourni par l'UIT |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Mettre en avant les bonnes pratiques et les données d'expérience qui contribuent à la réalisation du Programme Connect 2020 | <ul style="list-style-type: none"> Faire part de la vision et des projets prévus pour l'après-2020 Mettre l'accent sur l'un des 5 buts | <ul style="list-style-type: none"> Annoncer les initiatives et les engagements pris au niveau national | <ul style="list-style-type: none"> Comment l'UIT peut-elle davantage aider les Etats Membres à atteindre les nouveaux buts stratégiques? |

Soumission de la déclaration accompagnée d'une citation à diffuser dans les médias

Les délégations sont invitées à soumettre leur déclaration par écrit à l'adresse ppstatements@itu.int et sont encouragées à y joindre une courte citation tirée de la déclaration pouvant être reprise et diffusée par les différents moyens de communication de l'UIT.

Il est rappelé aux délégations que le hashtag officiel est **#Plenipot**; les délégations sont invitées à faire connaître également les déclarations de leur pays.

Pour en savoir plus, veuillez vous reporter à la page web des déclarations de politique générale: www.itu.int/pp/policy-statements.

Appendice

Description des buts stratégiques et des cibles de l'UIT

(Tel qu'examiné par le Conseil à sa session de 2018 (Projet d'Annexe 1 de la Résolution 71 – Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023) et soumis à la Conférence de plénipotentiaires)

Buts stratégiques

But 1: Croissance – Permettre et encourager l'accès aux télécommunications/TIC et leur utilisation accrue à l'appui de l'économie et de la société numériques

Consciente du rôle des télécommunications/TIC en tant que catalyseur essentiel du développement social, économique et écologiquement durable, l'UIT s'emploiera à permettre et à encourager l'accès aux télécommunications/TIC et à promouvoir leur utilisation accrue, à favoriser le développement des télécommunications/TIC à l'appui de l'économie numérique et à aider les pays à opérer la transition vers l'économie numérique. La progression de l'utilisation des télécommunications/TIC a un effet positif sur le développement socio-économique à court terme et à long terme, ainsi que sur la croissance de l'économie numérique, en vue de l'édification d'une société numérique inclusive. L'Union est déterminée à oeuvrer de concert et à collaborer avec toutes les parties prenantes de l'environnement des télécommunications/TIC pour atteindre ce but.

But 2: Inclusion – Réduire la fracture numérique et fournir à tout un chacun un accès au large bande

Déterminée à faire en sorte que tous, sans exception, bénéficient des télécommunications/TIC, l'UIT s'emploiera à réduire la fracture numérique pour édifier une société numérique inclusive et à permettre la fourniture à tout un chacun d'un accès au large bande, en ne laissant personne sans connexion. Réduire la fracture numérique consiste à parvenir à l'inclusion mondiale dans le domaine des télécommunications/TIC, en encourageant l'accès aux télécommunications/TIC, leur accessibilité, y compris sur le plan économique, ainsi que leur utilisation dans tous les pays et dans toutes les régions, pour toutes les catégories de population, y compris les femmes et les jeunes filles, les jeunes et les populations marginalisées ou vulnérables, les personnes appartenant aux groupes socio-économiques défavorisés, les peuples autochtones, les personnes âgées et les personnes handicapées.

But 3: Durabilité – Gérer les nouveaux risques, enjeux et perspectives résultant de l'essor rapide des télécommunications/TIC

Afin que l'utilisation des télécommunications/TIC profite au plus grand nombre, l'UIT reconnaît qu'il est nécessaire de gérer les nouveaux risques, enjeux et perspectives qui résultent du développement rapide des télécommunications/TIC. Elle axe son action sur le renforcement de la qualité, de la fiabilité, de la pérennité et de la résilience des réseaux et des systèmes ainsi que sur l'instauration de la confiance et de la sécurité dans le cadre de l'utilisation des télécommunications/TIC. En conséquence, l'Union mettra tout en oeuvre pour permettre de saisir les opportunités qu'offrent les télécommunications/TIC, tout en s'employant à réduire au minimum les effets négatifs indirects.

But 4: Innovation – Permettre l'innovation dans le domaine des télécommunications/TIC pour appuyer la transformation numérique de la société

L'Union reconnaît le rôle primordial que jouent les télécommunications/TIC dans la transformation numérique de la société. L'Union s'efforce de contribuer à la mise en place d'un environnement qui soit propice à l'innovation, où les progrès accomplis dans le domaine des nouvelles technologies deviennent un élément essentiel de la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

But 5: Partenariats – Renforcer la coopération entre les membres de l'UIT et toutes les autres parties prenantes pour appuyer la réalisation de tous les buts stratégiques de l'UIT

Afin d'atteindre plus facilement les buts stratégiques ci-dessus, l'Union reconnaît qu'il est nécessaire d'encourager la participation des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, des organisations intergouvernementales et internationales, et des milieux techniques et universitaires, ainsi que la coopération entre ces entités. L'Union reconnaît en outre qu'il est nécessaire de contribuer au partenariat mondial pour renforcer le rôle des télécommunications/TIC en tant qu'outils pour mettre en oeuvre les grandes orientations du SMSI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cibles

Cible

But 1: Croissance

Cible 1.1: D'ici à 2023, 65% des ménages dans le monde auront accès à l'Internet

Cible 1.2: D'ici à 2023, 70% de la population dans le monde utilisera l'Internet

Cible 1.3: D'ici à 2023, l'accès à Internet devrait être 25% moins cher (année de référence 2017)

Cible 1.4: D'ici à 2023, tous les pays adopteront un programme/une stratégie en matière de numérique

Cible 1.5: D'ici à 2023, le nombre d'abonnements au large bande aura progressé de 50%

Cible 1.6: D'ici à 2023, 40% des pays auront plus de la moitié des abonnements au large bande avec un débit supérieur à 10 Mbit

Cible 1.7: D'ici à 2023, 40% de la population devrait utiliser les services publics en ligne

But 2: Inclusion

Cible 2.1: D'ici à 2023, dans les pays en développement, 60% des ménages devraient avoir accès à l'Internet

Cible 2.2: D'ici à 2023, dans les pays les moins avancés, 30% des ménages devraient avoir accès à l'Internet

Cible 2.3: D'ici à 2023, dans les pays en développement, 60% de la population utilisera l'Internet

Cible 2.4: D'ici à 2023, dans les pays les moins avancés, 30% de la population utilisera l'Internet

Cible 2.5: D'ici à 2023, l'écart en matière d'accessibilité économique entre pays développés et pays en développement devrait être réduit de 25% (année de référence 2017)

Cible 2.6: D'ici à 2023, le prix des services large bande ne devrait pas représenter plus de 3% du revenu mensuel moyen dans les pays en développement

Cible 2.7: D'ici à 2023, 96% de la population mondiale sera desservie par le large bande

Cible 2.8: D'ici à 2023, l'égalité hommes/femmes en matière d'utilisation de l'Internet et de possession de téléphone mobile devrait être assurée.

Cible 2.9: D'ici à 2023, des environnements propices garantissant l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées devraient être mis en place dans tous les pays

Cible 2.10: D'ici à 2023, la proportion de jeunes et d'adultes disposant de compétences dans le domaine des télécommunications/TIC augmentera de 40%

But 3: Durabilité

Cible 3.1: D'ici à 2023, l'état de préparation des pays en matière de cybersécurité, avec des capacités essentielles: existence d'une stratégie, d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident/d'urgence informatique et d'une législation, sera renforcé

Cible 3.2: D'ici à 2023, le taux de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques dans le monde sera porté à 30%

Cible 3.3: D'ici à 2023, le pourcentage de pays dotés d'une législation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques sera porté à 50%

Cible 3.4: D'ici à 2023, la part nette de la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux télécommunications/TIC devrait augmenter de 30% par rapport à l'année de référence 2015

Cible 3.5: D'ici à 2023, tous les pays devraient avoir un plan national pour les télécommunications d'urgence dans le cadre de leurs stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe

But 4: Innovation

Cible 4.1: D'ici à 2023, tous les pays devraient être dotés de politiques/stratégies encourageant l'innovation centrée sur les télécommunications/TIC

But 5: Partenariats

Cible 5.1: D'ici à 2023, l'efficacité des partenariats avec les parties prenantes et la coopération avec d'autres organisations et entités de l'environnement des télécommunications/TIC sera renforcée
